



Vicariat du Brabant wallon

Chantier « Paroisses »

Document de travail à destination

*des prêtres, diacres et animateurs pastoraux en paroisse
des Equipes d'animation paroissiale et des Conseils paroissiaux
des divers responsables laïcs engagés en paroisse
des membres des différents Conseils du Vicariat*

pour débattre et réfléchir ensemble

- **Des défis nouveaux pour la paroisse**
- **Vers des regroupements de plusieurs paroisses en 'Unité pastorale'**
- **Les instances de coresponsabilité au sein des Unités pastorales**
- **Les étapes à venir**

9 mars 2013
+ Jean-Luc Hudsyn

Vicariat du Brabant wallon

Chantier « Paroisses »

Le Christ a confié à son Église la mission d'annoncer l'Évangile. Dans un contexte où la foi ne se transmet plus comme un héritage allant de soi, les communautés chrétiennes ne peuvent se contenter d'attendre qu'on vienne vers elles. Si une « pastorale d'accueil » garde son importance, il nous faut intégrer résolument une « pastorale de la proposition »¹ : proposer la foi au Ressuscité à tous ceux dont le Christ lui-même est à la recherche. « *L'Église n'existe pas pour elle-même mais pour évangéliser* » disait Benoît XVI² à la suite de Paul VI qui précisait qu'il s'agit pour l'Église de « *porter la Bonne Nouvelle dans tous les milieux de l'humanité, et par son impact, transformer du dedans, rendre neuve l'humanité elle-même* »³. Nombreuses sont les manières dont cette « évangélisation » cherche aujourd'hui à se déployer de façon renouvelée au cœur des mutations sociales et culturelles que nous connaissons.

La paroisse a toujours été un des lieux importants de cette annonce. Bien sûr, elle n'a jamais couvert à elle seule l'ensemble des initiatives que suppose l'évangélisation. Si donc il ne faut pas tout demander aux paroisses, cependant, dans leur mission propre de proximité, d'ouverture et d'accueil à tous, par leur capacité à être un espace fraternel, les paroisses continuent de présenter des atouts majeurs pour l'annonce de la foi. Mais en osant du neuf.

Avec mes collaborateurs, je voudrais proposer aux prêtres, diacres et animateurs pastoraux nommés en paroisse, ainsi qu'aux Équipes d'animation paroissiale, aux Conseil paroissiaux et aux divers chrétiens engagés dans les paroisses du Brabant wallon, de discerner à l'aide de ce document ce que l'Esprit-Saint pourrait lancer comme appels nouveaux aux paroisses de notre région. Au travers de ce qu'on appelle la « nouvelle évangélisation », nous sommes invités à rejoindre nos contemporains avec inventivité pour leur annoncer le Christ. En vue de mieux remplir cette mission, ce document nous invite à établir une plus grande collaboration entre paroisses au sein d'« Unités pastorales ». L'enjeu, c'est une joie de croire à partager et non pas d'abord nos structures. L'enjeu, ce sont nos contemporains, et spécialement ceux qui ne sont pas familiers de nos assemblées. Notre espérance, c'est qu'ils puissent peut-être découvrir, et avec bonheur, comme l'a fait un jour saint Augustin, que le Christ est toujours cette « *Voie qui cherche des voyageurs* »⁴ !

¹ Mgr Claude DAGENS, *Proposer la foi dans la société actuelle - Lettre aux catholiques de France*, 1^{ère} partie, 3.2, 1996.

² Benoît XVI, Angelus du 24 octobre 2010.

³ Paul VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, 1975, n°18.

⁴ S. Augustin, 18^{ème} Sermon, 1.

Première partie :

Des défis nouveaux pour la paroisse

Pourquoi voyons-nous émerger dans de nombreux diocèses des façons nouvelles de collaborer entre paroisses⁵ ? Les raisons en sont multiples et méritent de nous interpeller : ce qui motive ces « remodelages paroissiaux », c'est de relever de nouveaux défis auxquels l'Église est confrontée et qui nous concernent nous aussi, Église catholique en Brabant wallon.

1. La notion d'appartenance à un territoire a évolué

L'intuition qui a présidé à la création des paroisses était d'établir partout dans l'espace une présence d'Église et une pastorale de proximité. Liées à la notion de territoire, les paroisses sont, par le fait même, tributaires de la manière dont chacun se situe par rapport à cette donnée territoriale.

Il y a peu de temps encore, on était clairement de tel village ou de tel quartier : cette appartenance à un lieu bien circonscrit jouait un rôle essentiel dans l'identité des personnes. En ces temps de plus grande urbanisation, même en région rurale, ce sentiment d'appartenance à un lieu donné s'est modifié. La facilité de déplacement et une répartition rationalisée des services autour de centres urbains ou semi-urbains plus importants nous font vivre – nous en avons tous l'expérience - des allées et venues multiples entre lieu de travail, grandes surfaces, centres sportifs, écoles, centres médicaux et hospitaliers, centres culturels et lieu de résidence.

L'attachement au local – même s'il reste important – s'en trouve relativisé : on vit son appartenance au territoire autrement. D'autant plus que la moitié des habitants de la province ne sont pas natifs du Brabant wallon : cela joue sur leur rapport au terroir. Si le village reste pour certains porteur de souvenirs d'antan encore bien ancrés dans leur mémoire, pour d'autres, il est le lieu qu'on a adopté en participant à la fête de quartier ou au Grand Tour local. Mais cela n'empêche pas de se sentir aussi « chez soi » dans le village d'à côté où se trouve l'école des enfants, ou dans un monastère des environs qu'on apprécie, ou dans le centre urbain tout proche dont on parcourt régulièrement les rues pour ses achats ou ses loisirs. Sans compter que pour certains, le Brabant wallon n'est qu'un dortoir, et que pour d'autres... *"il n'est qu'à trois heures de Rome"*⁶ !

D'où cette interrogation : les paroisses du Brabant wallon n'auraient-elles pas à tenir compte de cette autre façon d'habiter le territoire ? Dans un certain nombre de domaines, ne faut-il pas élargir leur champ d'action pastorale au-delà des limites territoriales strictes du village ou du quartier par une collaboration avec des paroisses voisines ? Les paroisses n'ont pas à renoncer pour autant à leur importante mission de proximité et de fraternité là où elles sont implantées. C'est justement leur atout. Elles doivent non seulement le préserver mais le dynamiser.

2. Toutes les paroisses ne peuvent plus remplir à elles seules leur mission : être chacune pastoralement « pour tout » et « pour tous »

La paroisse a comme spécificité d' « être une subdivision territoriale du diocèse érigée par l'évêque qui y garantit *pour tout et pour tous* la mission que le Christ a confié à l'Église »⁷. Autrement dit, elle

⁵ Cf la revue *Lumen Vitae*, janvier-février-mars 2012 sur *Les regroupements paroissiaux - Bilan et perspectives*.

⁶ Cf D. BERLINER, O. SERVAIS, S. SOETE, *Brabant wallon et identité*, Louvain-la-Neuve, février 2009, p. 27.

⁷ A. BORRAS, *Les communautés paroissiales – Droit canonique et perspectives pastorales*, Cerf, 1996, p. 69.

est censée « offrir au tout venant l'essentiel, ou du moins le minimum nécessaire pour devenir chrétien et faire Église, de la naissance à la foi par le baptême à l'entrée dans la Vie par les funérailles »⁸. On serait donc en droit d'attendre d'une paroisse ces trois grandes missions confiées par le Christ à son Église⁹ :

- **Annoncer la Parole et faire grandir la foi de tous** : par le catéchuménat, la catéchèse permanente des enfants, des jeunes et des adultes, la préparation aux divers sacrements, le soutien spirituel...
- **Célébrer la foi** : par l'assemblée eucharistique dominicale, la célébration des sacrements, la vie de prière, la vie liturgique sous ses différentes formes.
- **Témoigner d'un Dieu qui est communion** : par la vie fraternelle, le souci des malades, l'entraide et la solidarité, le partage avec les pauvres d'ici et d'ailleurs, la communication et l'information, la communion avec l'Église plus large, l'envoi de tous comme témoins du Christ au cœur du monde.

Force est de constater que, dans certaines régions du Brabant wallon, des paroisses de villages ou de quartiers ne peuvent assurer à elles seules tout ce que ces trois missions demandent aujourd'hui. Il y a à cela plusieurs raisons : la baisse de la pratique, la dispersion occasionnée par le nombre important de messes dominicales, le manque de ressources humaines au sein de certaines paroisses, les charismes particuliers que demande l'annonce de la foi dans un contexte de nouvelle évangélisation, etc... C'est devant ce constat que des « secteurs de paroisses » ont d'ailleurs vu le jour dans le Vicariat où, de façon en partie informelle, des paroisses collaborent dans certains domaines et à certaines occasions mais dans une continuité relative, souvent liée aux personnes.

Posons-nous la question : n'est-il pas temps de favoriser dans le Vicariat du Brabant wallon une collaboration entre paroisses qui soit plus concertée et plus structurée ? Mettre en synergie les potentialités de plusieurs paroisses en vue de répondre aux appels réitérés que lance l'Église en vue d'une pastorale missionnaire renouvelée. Car tel est finalement le défi le plus essentiel.

3. La nécessité d'une perspective plus missionnaire

Des chrétiens de chez nous (jeunes, jeunes foyers, familles, personnes redécouvrant la foi, nouveaux baptisés ou confirmés, chrétiens conscients de leur responsabilité dans la vie du monde...) expriment des attentes qu'on ne peut pas ne pas entendre¹⁰. Pour grandir eux-mêmes dans la foi, pour y éveiller leurs enfants et leurs jeunes, ils ont soif - entre autres - de célébrations dominicales regroupant des assemblées plus significatives : plus parlantes par la qualité de la liturgie (chant, chorale, célébration de la Parole adaptée aux enfants, participation plus grande) et où les enfants, les jeunes, les familles se sentent soutenus dans leur foi parce qu'ils ne se retrouvent pas dans des assemblées clairsemées où ils sont quasi les seuls de leur génération.

⁸ ID., « Paroisse et territoire : l'émergence de « pôles paroissiaux », in *L'Année canonique*, tome LII, 2010, p. 210. D'où l'expression maintenant largement répandue de cet auteur : « La paroisse, c'est l'Église en un lieu pour tous, pour tout et par tous ».

⁹ Ces trois missions de la paroisse sont déjà évoquées dans le *Dossier du Vicariat du Brabant wallon - n° 7*, janvier 1998, *Les Equipes d'animation paroissiale*, p. 9

Voir aussi l'encyclique *Deus caritas est* de Benoît XVI : « La nature profonde de l'Église s'exprime dans une triple tâche: annonce de la Parole de Dieu (*kerygma-martyria*), célébration des Sacrements (*leitourgia*), service de la charité (*diakonia*). Ce sont trois tâches qui s'appellent l'une l'autre et qui ne peuvent être séparées l'une de l'autre », n° 25a.

¹⁰ Lors de sa première rencontre en juin 2012, le Conseil pastoral du Brabant wallon qui rassemble des chrétiens principalement laïcs, d'horizons et d'engagements très divers, a fortement souligné l'importance de cette attente.

Dispersés dans un monde où témoigner de sa foi demande d'être soutenus et encouragés, beaucoup ressentent la nécessité de rassemblements d'Église plus importants en nombre de participants et en moyens investis : des rencontres, des célébrations, des démarches créatives qui donnent envie de dire « *Venez et voyez* », qui motivent de jeunes chrétiens à y inviter d'autres jeunes, où des parents d'enfants de la catéchèse et des adultes qui se préparent à un sacrement peuvent découvrir le visage d'une Eglise vivante et chaleureuse. C'est donc un défi qu'il nous faut relever ensemble : donner aux paroisses cette visée missionnaire dans l'esprit de la nouvelle évangélisation, qu'on peut appeler aussi une « évangélisation renouvelée ». Pour le réaliser, mise en commun des énergies et collaboration entre paroisses seront indispensables.

Car l'expérience montre bien que, pour être pertinents dans la culture et la société d'aujourd'hui, le catéchuménat, l'initiation à la foi des enfants, la catéchèse des jeunes et des adultes, des initiatives de première annonce comme les parcours *Alpha...* tout cela demande des accompagnateurs et des intervenants formés et travaillant en équipe. La plupart du temps, on ne peut guère les trouver sur le territoire d'une seule paroisse. Le partage des charismes et des ressources entre plusieurs paroisses se révèle en bien des lieux comme la condition indispensable pour une annonce de la foi crédible et féconde.

Il y va de l'identité même des paroisses. Elles ont en partage la mission qui est celle de toute l'Église : être « *comme un sacrement du Christ* »¹¹, de son amour, de sa sollicitude fraternelle pour tous, de son pardon, de son désir de réconciliation, de justice et de paix pour tous les hommes. En être comme des 'sacrements' repérables, proches, lisibles, parlants *pour ceux qui sont proches comme pour ceux qui sont loin*¹².

En même temps, être signe du Christ, « faire signe » en son Nom, cela passe - comme Il l'a fait lui-même - par un souci et une attention aux personnes. En ce sens, même les paroisses les plus petites ont un rôle irremplaçable d'« avant-postes » ecclésiaux et missionnaires. De par leur proximité au sein des villages et des quartiers, elles sont bien placées pour visiter les malades, les maisons qui connaissent une naissance, un deuil ; pour organiser localement des moments de prière ou de partage de la Parole ; pour écouter ceux qui ont soif de pouvoir parler en confiance ; pour être attentives à la solidarité avec les plus démunis ; pour se faire proche en participant aux initiatives de convivialité locale...

Sur le territoire des paroisses, multiples sont les lieux d'Église qui permettent de vivre une rencontre du Christ : communautés diverses, sanctuaires et lieux de pèlerinages, lieux de ressourcement, équipes, mouvements... La diversité des cheminements et des sensibilités spirituelles caractéristiques de ce temps peuvent y trouver où étancher leur soif d'eau vive. Leur mission est complémentaire à la mission des paroisses. En tout cas, elle devrait l'être. Car si ces pôles variés se vivent en concurrence avec les paroisses ou si les paroisses s'en distancient sous prétexte qu'ils viennent « *mettre leur faux dans la moisson d'autrui* »¹³, c'est quelque chose du témoignage, de la communion et tout bonnement de la crédibilité de l'Église qui est mis à mal. Il en va de même quand les « clochers » sont en rivalité entre eux. L'urgence de la mission ne peut se le permettre.

Il nous faut donc tisser des liens entre tous ces lieux d'Église et transformer notre regard. Si certains rejoignent une initiative qui se déroule dans une autre paroisse ... ne regrettons pas qu'ils soient allés « chez le voisin » ! Réjouissons-nous plutôt qu'ils aient pu trouver « chez nous » de quoi se

¹¹ Cf Vatican II, *Lumen Gentium* n° 1 et 48.

¹² Cf *Eph 2,17*.

¹³ Catherine VINCENT, *Concurrence et esprit de clocher*, Fêtes et Saisons, mai 2012, *L'Avenir de la paroisse*, p. 13.

ressourcer, dans un lieu porté par tous ! Où qu'on aille, ce qui sera fécond, c'est qu'on s'y sente appartenir à une même Église locale, riche d'une complémentarité de projets, une et solidaire dans sa diversité, où tous sont au service d'une même mission.

Deuxième partie :

Vers des regroupements de plusieurs paroisses en « Unités pastorales »

Au mois d'avril 2012, le Collège des doyens a fait une session de deux jours au monastère d'Hurtebise sur la manière de donner un nouvel élan aux paroisses du Brabant wallon. Nous avons d'abord pris le temps de réfléchir en profondeur aux questions évoquées dans la première partie de ce document. Comment être, à travers les paroisses, une Église de proximité, fraternelle, joyeuse de sa foi, qui propose largement le Christ et avec à propos, qui rayonne de l'Évangile au cœur d'une région et d'une province en pleine mutation ? Nous avons bien perçu que l'enjeu essentiel c'est la vocation missionnaire de l'Église : davantage faire signe de façon visible, proche et pertinente. Des paroisses qui donnent le goût de vivre ou de se mettre à vivre à la suite du Christ !

1. Une visée de fond : des paroisses qui ensemble sont signes et sacrements de l'amour du Christ pour tous les hommes

Il revient à l'Église – comme il est dit plus haut – d'être **signe et sacrement de l'amour du Christ pour tous les hommes**. Comme l'a souligné Vatican II : être « *à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* »¹⁴. Pour les paroisses aussi, c'est un appel à manifester le visage de notre Dieu en étant :

- une Église profondément greffée sur le Christ ; en Le rencontrant par la prière, l'écoute de sa Parole, le rassemblement eucharistique dominical et la célébration des sacrements
- une Église fraternelle et hospitalière qui « se fait conversation »¹⁵ tant avec ceux qui sont proches qu'avec ceux qui se tiennent à distance ou qui ne nous rejoignent qu'occasionnellement
- une Église qui intègre et nourrit la diversité des cheminements qu'on rencontre aujourd'hui ; offrant à chacun - en synergie avec les différents lieux d'Église - les sources et les ressources spirituelles essentielles qu'il lui faut pour grandir dans la foi et dans sa responsabilité de baptisé
- une Église missionnaire, portée par un élan renouvelé où, dans le respect de tous, on vit la joie d'annoncer le Christ, d'en proposer le chemin, de témoigner combien son amour donne dignité et vie à tout l'homme et à tous les hommes ; une Église qui soutient l'engagement de tous pour que le Royaume de Dieu germe au sein de notre humanité.

¹⁴ *Lumen Gentium*, n° 1.

¹⁵ Paul VI, Encyclique *Ecclesiam Suam*, 1964, chapitre III, § 67.

2. Une modalité nouvelle : établir des Unités pastorales de paroisses

Il y a 170 paroisses au Brabant wallon. Cela n'a guère de sens de créer en 170 lieux toute une série d'initiatives qui dépassent souvent les possibilités de chaque paroisse individuellement. Initiatives qui font défaut justement par manque de collaboration.

Pour favoriser l'élan missionnaire par une plus grande collaboration entre paroisses, nous allons progressivement établir des **Unités pastorales**¹⁶ en procédant par étapes. Le dialogue s'est déjà établi avec les Conseils décanaux, le Conseil presbytéral, le Conseil pastoral. Il se poursuit avec ce document à destination des responsables pastoraux, des Équipes d'animation paroissiale, des Conseils paroissiaux, des divers groupes de chrétiens engagés dans les paroisses et concernés par leur tonus évangélique et missionnaire.

On appellera **Unité pastorale** plusieurs paroisses qui, de façon officielle et stable, travaillent ensemble en mettant en commun un certain nombre de leurs ressources en personnes et en moyens en vue de remplir la mission évangélisatrice de l'Église. C'est sur ce territoire plus élargi que l'Unité pastorale assurera « l'ensemble de tout ce qui est essentiel pour naître et grandir dans la foi chrétienne »¹⁷. Quand les conditions locales seront remplies (voir plus loin), une Unité pastorale pourra être créée et officialisée par le Vicariat en lien avec l'Archevêque et le Conseil épiscopal.

3. Quels objectifs pastoraux pour les Unités pastorales ?

L'Unité pastorale se fonde sur une volonté de collaboration mutuelle entre plusieurs paroisses **chaque fois que cela permet de proposer la foi et de l'expérimenter avec plus de qualité et de sens.**

Déjà, dans plusieurs doyennés, des paroisses ont commencé à prendre ensemble des initiatives allant dans ce sens :

- *En ce qui concerne la célébration et de la prière* : vivre ensemble certaines liturgies plus significatives : entrée en carême – semaine sainte – célébration œcuménique – vigile de Pentecôte – sacrement de réconciliation – confirmations... Organiser à plusieurs paroisses des rencontres d'initiation à la prière, des « Dimanches autrement »...
- *En ce qui concerne l'annonce de la foi et la formation chrétienne* : l'organisation de l'initiation à la foi des enfants, même si une part des activités se déroule dans les différentes paroisses de l'Unité pastorale – l'animation pastorale des jeunes (dont : le suivi de la confirmation, les mouvements de jeunesse, les écoles) – une équipe du catéchuménat des adultes – la mise en route de groupes interparoisses de lecture biblique (par ex. les groupes *Lire la Bible*) – des activités de première annonce (les divers parcours *Alpha* et autres) – les conférences de carême – des activités de formation à la foi pour adultes – des espaces de réflexion et de débats divers – des soirées conviviales et interactives avec les fiancés ou les parents qui demandent un baptême dans les diverses paroisses de l'Unité pastorale...
- *En ce qui concerne les liens de communion et la diaconie* : porter ensemble le souci des personnes isolées, âgées, malades, en maison de repos – la pastorale des funérailles et des familles en deuil – des espaces d'écoute – la coordination des diverses formes de solidarité

¹⁶ Cette appellation est de plus en plus utilisée, y compris dans les derniers documents préparatoires au Synode d'octobre 2012. Elle a l'avantage d'insister sur l'« unité » entre paroisses sans supposer leur fusion.

¹⁷ Voir supra 1^{ère} partie, 2.

(campagnes de *Vivre ensemble*, d'*Entraide et Fraternité*, de *Missio* - solidarités ici et au loin - souci des pauvretés, des exclusions, des réfugiés... - lien avec les aumôneries de prison - collaboration avec les associations locales, etc...)

Je relève au passage deux initiatives importantes qui seront bientôt à l'ordre du jour dans notre Vicariat :

- De nouvelles pistes catéchétiques seront bientôt proposées au plan interdiocésain pour le parcours d'initiation chrétienne des enfants : il sera bien utile que les catéchistes se mettent ensemble pour les travailler. Et ce sera souvent profitable de réaliser ensemble certaines démarches conseillées.
- Comme va le proposer prochainement la Pastorale des jeunes, il faudra se mettre souvent à plusieurs paroisses pour créer davantage de lieux de rendez-vous pour les 13/18 ans, ces sortes d' « Auberges d'Emmaüs » où les jeunes pourront être invités à se réunir régulièrement pour grandir dans la foi.

➤ **Une Charte commune :**

Pour concrétiser la collaboration des paroisses au sein de l'Unité pastorale, une « **charte d'orientations pastorales communes** » sera établie en dialogue avec les responsables de chacune des paroisses : une sorte de cahier des charges de tout ce qui sera porté en commun. Cette charte sera régulièrement évaluée, réactualisée, complétée.

4. Une aventure spirituelle vécue en coresponsabilité.

Cette façon de travailler en Unité pastorale demande l'appui et l'engagement de tous, chacun en fonction de sa responsabilité propre. Face aux réticences bien compréhensibles et aux questions légitimes inhérentes à tout changement, il faudra expliquer quelle est la visée profonde de ce projet pastoral et apaiser les craintes qui seront exprimées : il ne s'agit pas d'une fusion des paroisses, d'une absorption des petites communautés par une plus grande, et encore moins d'une centralisation bureaucratique. Comme il a été dit – d'autant que nous sommes dans une région en pleine expansion démographique - chaque paroisse garde son identité, sa vie propre, sa mission d'être « l'Église au milieu des maisons » de son village ou de son quartier¹⁸. Ce qui sera mis et réalisé en commun concernera surtout des initiatives nouvelles d'annonce, de célébration et de croissance de la foi, de nouvelles modalités pour partager l'Évangile, de nouveaux projets évangélisateurs¹⁹.

Cet élan pastoral se fera avec toutes les forces vives disponibles et que le Seigneur suscitera. Ce sera l'occasion de faire appel à la coresponsabilité de tout le Peuple de Dieu : aux dons reconnus ou encore cachés de beaucoup, à leur expérience et leurs compétences, à l'enthousiasme de leur foi. Les laïcs le feront en communion avec les prêtres de l'Unité pastorale, et là où ce sera le cas, avec les diacres et les animateurs pastoraux qui pourront y être nommés.

Les personnes consacrées, dans la diversité des vocations qu'on connaît dans l'Église aujourd'hui, les membres des mouvements de vie chrétienne, tous pourront apporter la richesse des intuitions spirituelles dont ils vivent et le charisme de leur communauté. Je les invite tout spécialement à porter ce projet pastoral dans leur prière.

¹⁸ Jean-Paul II, *Christifideles Laici*, n° 26.

¹⁹ Cf. Gilles Routier, *Nouvelles paroisses. Chances ou impasse pour l'évangélisation ?* in *Lumen Vitae*, janvier-février-Mars 2004, n° 1, pp. 105.

Comment ne pas associer à ce projet les personnes malades, ceux et celles qui sont limités dans leur action ? Ils peuvent apporter eux aussi tout l'appui de leur prière, de leur amitié et de leur communion à ce « chantier paroisses » qui ne portera du fruit – et ils sont souvent bien placés pour nous le rappeler – que si nous reconnaissons humblement que nous ne sommes que de simples serviteurs qui nous en remettons à l'action d'un Autre, et que s'il nous manque l'amour, nous ne sommes, y compris en pastorale, que des cymbales qui font du bruit pour pas grand-chose !

5. L'indispensable collaboration entre prêtres.

Le Brabant wallon connaît un nombre important de prêtres. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres diocèses - où les Unités pastorales ne peuvent être confiées qu'à un petit nombre de prêtres voire au seul curé - chez nous, mettre des paroisses ensemble, c'est mettre ensemble un nombre plus important de prêtres.

La création des Unités pastorales dans notre Vicariat va leur demander d'accentuer encore ce que l'on vit déjà dans les doyennés : une collaboration mutuelle, une répartition des services à rendre en fonction des charismes de chacun et des nécessités locales. C'est la chance et la grâce de vivre davantage leur mission de prêtre « **en presbyterium** ». Le Concile Vatican II insiste sur ce lien de fraternité sacramentelle qui unit les prêtres avec leurs évêques mais aussi entre eux. Cette « unité de consécration et de mission » les invite à avoir les uns avec les autres une relation de coopération : « *Tous visent le même but : construire le Corps du Christ ; de notre temps surtout, cette tâche réclame des fonctions multiples et des adaptations nouvelles* »²⁰.

Dans les Unités pastorales, il y aura donc plusieurs prêtres, avec des missions particulières réparties entre eux, sans raideur ni monopole étroit. Cette collaboration ne sera pas que fonctionnelle. Elle leur demandera de faire équipe en veillant à la qualité de leurs relations fraternelles, en ayant ensemble des temps de prière et de ressourcement, des moments vécus en commun. Ce sera précieux pour eux et ce sera une manière interpellante de rendre visible cette « *unité parfaite que le Christ a voulu établir entre les siens, afin que le monde croie que le Fils a été envoyé par le Père* » comme le souhaitait le Concile dans son *Décret sur les prêtres*²¹.

Troisième partie :

Les instances de coresponsabilité et d'animation au sein des Unités pastorales

1. En ce qui concerne les permanents nommés au service de l'Unité pastorale

- 1) Dans chaque Unité pastorale il y aura une équipe de prêtres dont l'un d'entre eux sera nommé **curé de l'Unité pastorale**. Celui-ci sera le garant autant que le promoteur de la dynamique de l'Unité Pastorale en fonction de la « **charte d'orientations pastorales communes** ».

Le curé veillera à la qualité de la vie fraternelle et de prière entre les prêtres, les diacres et les animateurs pastoraux, à la communion au sein de l'Unité pastorale, à la loyauté de chacun dans la répartition des tâches et le travail en commun.

²⁰ Vatican II, *Presbyterorum ordinis*, n° 8.

²¹ Ibidem, n° 8 citant Jn 17,23.

- 2) **Chaque paroisse** de l'Unité pastorale aura un prêtre desservant attaché à cette communauté. Il y sera entouré d'une équipe locale (voir le point 2.2).

Ce prêtre présidera habituellement l'assemblée dominicale de sa paroisse, mais on établira une certaine tournante entre les prêtres de l'Unité pastorale pour la présidence des eucharisties et les homélies dans les différentes paroisses.

- 3) En fonction de la « charte d'orientations pastorales communes », les prêtres se partageront les divers secteurs de pastorale pris en charge au niveau de l'Unité pastorale.

Ce **partage des tâches** (par ex. : pastorale des jeunes, catéchèse, préparation à tel sacrement, maison de repos etc...) se fera en fonction des nécessités locales et des charismes de chacun.

Ces responsabilités sectorielles, les prêtres les vivront en équipe avec des chrétiens venant des diverses paroisses de l'Unité. Ils porteront ensemble et dans une même communion ces secteurs de pastorale qui leur sont confiés.

- 4) Suivant les possibilités, des prêtres étudiants ou collaborateurs à temps partiel, des diacres et des animateurs pastoraux laïcs pourront être nommés par l'évêque au service des Unités pastorales. Des prêtres aînés pourront y apporter leur collaboration.
- 5) Tous les permanents nommés par l'évêque au service de l'Unité pastorale - prêtres, diacres, animateurs pastoraux - formeront **l'Équipe des permanents**. Elle se réunira très régulièrement pour porter et organiser l'animation et les affaires courantes de l'Unité pastorale.
- 6) Dans cette organisation en Unités pastorales, les **doyens** gardent leur importance comme instance intermédiaire entre les Unités pastorales et le Vicariat. On verra, expérience faite, si l'un ou l'autre doyen doit être reconfiguré.

2. En ce qui concerne les instances de coresponsabilité

2.1. Dans chaque Unité pastorale : un Conseil d'Unité pastorale

Dans chaque Unité pastorale, il y aura un **Conseil d'Unité pastorale** constitué de l'Équipe des permanents (ou d'un certain nombre de ses membres dont toujours les desservants de paroisse et le curé) et de membres laïcs issus de chacune des paroisses constituant l'Unité pastorale (1 ou 2 par paroisse suivant le nombre de paroisses).

Le rôle du Conseil d'Unité pastorale est :

- de **discerner** dans l'Esprit-Saint tout ce qui est nécessaire pour que l'Unité pastorale soit porteuse de la triple mission qui lui est confiée (annoncer, célébrer, témoigner - *voir plus haut*)
- d'**évaluer** le travail accompli et l'esprit qui règne entre tous
- de **prendre les décisions pastorales** qui s'imposent en réponse aux appels discernés et en communion avec l'Église plus large (Vicariat, diocèse, Eglise universelle)

Les membres laïcs du Conseil d'Unité pastorale seront choisis en accord avec le curé et le prêtre desservant de chaque paroisse et pour un mandat de 3 ans renouvelable.

Dans chaque Unité pastorale, une célébration d'envoi en mission du Conseil d'Unité pastorale sera organisée et présidée par l'évêque ou l'un de ses représentants.

Tous les membres des Conseils d'Unité pastorale s'engagent à participer régulièrement aux formations qui seront organisées pour les aider dans leur mission.

De plus :

Dans chaque Unité pastorale, on créera un groupe présidé par le curé qui veillera à un financement réparti équitablement entre toutes les paroisses de l'Unité pastorale pour toutes les activités entreprises et à entreprendre ensemble (un **Conseil économique** de l'Unité pastorale).

On organisera de temps à autre une **Assemblée d'Unité pastorale** largement ouverte à tous pour entendre les réactions, les desiderata, les suggestions des paroissiens sur la vie de l'Unité pastorale.

2.2. Dans chaque paroisse : une Equipe d'animation paroissiale

Comme mentionné plus haut, dans chaque paroisse, le prêtre envoyé à cette paroisse sera entouré de laïcs qui - pour un mandat de 3 à 5 ans (renouvelable) - porteront avec lui l'animation de tout ce qui ne relève pas de l'Unité pastorale.

Ce peut-être l' « **Équipe d'animation paroissiale** »²² si cette formule existe dans la paroisse ou un groupe plus restreint.

- *Resteront à préciser une série de questions concernant : la durée des mandats, la composition des instances de coresponsabilité, les modes de désignation, la nomenclature des charges etc... Cela fera l'objet d'un Dossier pastoral plus précis qui sera élaboré progressivement et sur base de ce que l'expérience nous apprendra.*
- *Un Service des Unités pastorales sera créé au niveau du Vicariat du Brabant wallon avec comme mission : l'accompagnement de la mise en route des Unités pastorales, leur évaluation, les formations adéquates qui s'avéreront progressivement nécessaires.*

Les étapes à venir

- A partir de Pâques 2013 et durant l'année pastorale 2013-2014, les Équipes d'animation paroissiale et les divers responsables des paroisses étudient ce document, soit au plan local, soit en secteur de paroisses, soit même en doyenné.

²² *Les Équipes d'animation paroissiale*, Dossier du Vicariat du Brabant wallon n° 7, 1998.

C'est au niveau des conseils décanaux que s'effectuera la remontée des observations et des suggestions. **Pour juin 2013**, les doyens remettront au Vicariat un premier rapport sur les réactions au sein de leur doyenné

- Les conseils décanaux qui ont tous été rencontrés à ce sujet depuis décembre 2012 donneront **pour Pâques** – et à titre d'hypothèses à vérifier – une esquisse des paroisses qui pourraient former à l'avenir une Unité pastorale en tenant compte : d'une certaine homogénéité locale – des voies de communications – des limites de communes (sans en faire un absolu) - en veillant à ne pas isoler des paroisses etc...
- On lancera des Unités pastorales chaque fois que les conditions suivantes seront réunies :
 - une proposition d'un regroupement de paroisses qui semble pertinent pour les instances locales et le Vicariat
 - une bonne information préalable des équipes d'animation paroissiale
 - un accord explicite entre prêtres pour travailler ensemble dans cet esprit
 - l'élaboration d'une Charte d'orientations pastorales communes

On procédera alors à :

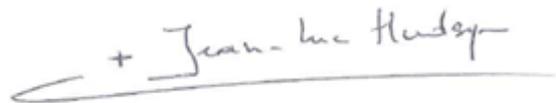
- la nomination d'un Curé d'Unité pastorale par l'évêque
- la constitution d'un Conseil d'Unité pastorale qui sera reconnu par l'évêque
- la constitution d'un groupe veillant au financement des activités

Pour conclure... provisoirement

Je remercie chaleureusement tous ceux et celles qui ont collaboré jusqu'à présent à ce « Chantier paroisses » : le Collège des doyens, le Conseil et le Bureau du Vicariat, le Conseil presbytéral, le Conseil pastoral, les théologiens qui nous ont aidés et, en particulier, André Minet, Arnaud Join-Lambert et Alphonse Borrás, ainsi que le diocèse de Brescia (Italie) dont les travaux synodaux en vue de la création d'Unités pastorales ont été très inspirants²³.

Je confie toute cette réflexion au Seigneur, notre unique Pasteur, ainsi qu'au discernement et à la prière de tous. Ce poète et humaniste qu'était Pétrarque écrivait ceci à un évêque de ses amis : « *Pour réussir, vouloir ne suffit pas. Encore faut-il désirer avec ardeur* »²⁴. Que l'Esprit-Saint nous donne de son ardeur. Lui qui est Esprit de création et de communion, qu'Il nous entraîne dans une collaboration heureuse et inventive en paroisse et entre paroisses. Qu'en *élargissant l'espace de notre tente*²⁵ nous ouvrons ensemble de nouveaux espaces à l'annonce de l'Évangile !

Wavre, le 9 mars 2013



+ Jean-Luc Hudsyn
Evêque auxiliaire pour le Brabant wallon

²³ « *Comunità in cammino* », Document de réflexion pour le Synode sur les Unités pastorales du diocèse de Brescia (Italie), 2011.

²⁴ Pétrarque, *Lettre à Dionigi da Borgo San Sepolcro*.

²⁵ Isaïe, 54,2.